

L'inscription au sein du Service Jeunesse est de 6 euros.

La tarification des activités est répartie en 5 catégories.

Le quotient familial est calculé en divisant le revenu mensuel imposable par le nombre de part(s) fiscale(s) du foyer.

Le tarif est déterminé par la catégorie d'activité et par le quotient familial applicable.

Les jeunes domiciliés à l'extérieur du territoire de la CCFG paient une inscription de 7 euros puis les activités selon le quotient le plus élevé.

Grille de tarification pour les activités lors de Vacances Scolaires et week-ends.

Quotients	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
0 – 449 €	3 €	4 €	7 €	8 €	12 €
450€ - 1199€	3 €	5 €	8 €	10 €	14 €
1200€ - 1799€	3 €	6 €	9 €	12 €	16 €
1800 et +	3 €	7 €	10 €	14 €	18 €

Grille de tarification pour les clubs les Mercredis après-midi

3 euros pour l'inscription à un cycle (période entre deux périodes de Vacances)
 15 euros pour l'inscription annuelle

Tarification des camps :

Les camps ont des tarifs spécifiques décidés par le Conseil Communautaire.

Tarification des mini-camps :

La tarification des mini-camps est calculée selon l'addition des prestations durant la durée du séjour.

Grille tarifaire adoptée par délibération n°0155-2022, le 11 Juillet 2022

Le Président,
Stéphane VALLI



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 FAUCIGNY-GLIÈRES**